

débrayages se poursuivent.

Mais, le vendredi 10 mars, après 15 jours de grèves partielles, les délégués donnent la réponse de la direction générale : c'est NON !

Il est clair à présent qu'il faut passer à un autre stade de la lutte. Les délégués évitent de parler de grève générale, mais c'est bien ça que votent les travailleurs à bulletins secrets par 504 voix contre 196. (Seule l'équipe de nuit, peu nombreuse, n'a pas voté).

Pour ne pas bousculer cette équipe et ne pas se mettre un week-end sur le dos, la grève est décidée pour le lundi 13 mars. Les échecs de l'Adiant et du Boudinage ont servi de leçon ! Ce coup-ci il faudra faire respecter le « tous ensemble » et il n'est pas question de tolérer le travail de jaunes. Dans ce cas, la meilleure méthode c'est l'occupation. Tout le monde sent qu'on va occuper et beaucoup s'y préparent.

## une grève qui démarre sur les chapeaux de roues

Lundi matin, dès 5 heures, les militants syndicaux et des jeunes travailleurs décidés sont là : l'usine est bouclée et des piquets de grève sont installés. Pour l'équipe de 6 heures, il y a peu de problèmes. Ça tire un peu plus avec la normale à 7 h 1/2, mais devant la détermination des occupants les agents de maîtrise n'insistent pas trop.

Entre temps Donnat s'est présenté aux deux portes ; rien à faire, on ne lui ouvre pas. Alors, en catimini, il a dû faire le mur, pour rejoindre son bureau !

Dès lundi les militants de la Ligue sont là avec : la Taupe Rouge : Elle insiste sur l'organisation de la grève, l'élection d'un véritable comité de grève démocratique. Elle appuie la revendication de 70 centimes d'augmentation pour tous. Enfin elle souligne combien il est inadmissible de travailler 47 heures, alors que le chômage sévit dans la région et dans tout le pays.

Au meeting de 14 heures, le délégué est clair : « la direction a pris nos débrayages pour du folklore. Aujourd'hui, plus que jamais nous sommes décidés à faire aboutir nos revendications ! ». Les dés sont jetés : il ne reste plus qu'à voir qui va céder le premier.

Le mardi le ton monte entre patron et ouvriers. A huit heures le directeur Donnat arrive et demande qu'on lui ouvre les portes. Devant le refus catégorique du piquet, il se retire, furieux.

A 10 heures, puis à 16 heures, direction et délégués s'affrontent à l'Inspection du Travail.

Les délégués n'ont pas de peine à démonter l'argument des fameuses difficultés financières : l'entreprise a embauché une centaine de personnes. Un mouvement important de nouvelles machines est en cours. La productivité est en hausse. La santé du capital ne semble donc pas si mauvaise !

Mais la direction ne veut rien savoir. Fourt descendu de Bezons refuse de négocier sous la pression « inadmissible » des grévistes : cessez l'occupation, respectez la « liberté du travail » et on négociera. En d'autres termes : « jetez vos armes, qu'on garde les nôtres » !

Elle ira jusqu'à publier dans Ouest France un communiqué pleurnichard essayant de mettre la population de son côté, en montrant à quel point ses grévistes ne sont pas raisonnables :

« Ils ont toujours voulu anticiper. Ils anticipent toujours. Nous les avons réunis à leur demande, ils sont arrivés en demandant : « c'est quand et combien ? ». Nous les avons à nouveau réunis ; ils ont quitté la salle. Nous avons annoncé une augmentation pour le 3 avril ; ils ont commencé à débrayer. J'ai annoncé la venue de M. Fourt ; ils ont décidé la grève et l'occupation des locaux !... » (Ouest France : le 15 mars).

Pauvre Donnat ! Ça devient difficile de négocier avec les grévistes dans le dos !

En réalité la direction a déjà choisi d'adopter la manière forte. On sait que Marcellin-la-matraque préconise une intervention rapide en cas d'occupation d'usine (2) ; la direction du Joint va suivre ses conseils.

Les choses ne traînent pas : ce mardi, vers 17 H, 4 délégués (2 CGT Mevel et Gloagen et 2 CFDT : Geslin et Gaubert) reçoivent une citation à comparaître pour le mercredi à 10 H. Ils doivent se présenter devant le Tribunal des référés pour : « ... s'entendre faire défense de porter entrave au libre accès des locaux par le personnel qui désire reprendre le travail ».

Le but de cette manœuvre patronale est évident : Donnat tente de saper la force et la cohésion du mouvement en agitant l'épouvantail des juges et des CRS ; il espère ainsi semer la peur et la démoralisation, attirer à lui des hésitants et créer un mouvement en faveur de la reprise du travail.

Mais la réaction ne sera pas du tout celle qu'il espérait. D'emblée Le Faucheur (permanent départemental CFDT) déclare : « Quelle que soit la décision du tribunal des référés, cela ne changera rien au caractère légitime de ce moyen de lutte, surtout lorsqu'il répond en fait à la provocation patronale ».

Et le lendemain, après le meeting de 9 heures, on organise la descente en masse au Palais de Justice. Les grilles sont fermées et protégées par des gardiens de la Paix. Mais la clôture est bien vite escaladée et tout le monde se précipite à travers les pelouses jusqu'aux portes du Palais de Justice gardées elles aussi par d'autres policiers. Alors on attend les résultats. Donnat et Richet ont le malheur de se pointer. Ils sont copieusement hués.

Finalement les délégués sortent, mais la nouvelle attendue ne tombera que l'après-midi : l'évacuation de l'usine est ordonnée avec menace d'intervention des flics.

Cette fois-ci c'est bien l'épreuve de forces qui commence.



(2) Cf. une circulaire confidentielle de Marcellin révélée dans Rouge No149.